

«Elles ont été traduites en langage héraldique»

Dévoilées en primeur hier dans l'édition du JdJ, les armoiries de la future commune de Rondchâtel ont subi de profondes modifications. «Celles proposées par la classe de l'Ecole d'arts visuels de Berne et de Bienne et retenues par les six conseils municipaux concernés étaient trop modernes et ne correspondaient pas aux impératifs héraldiques», explique François Perrenoud.

Le responsable de la communication pour le projet de pilotage de la fusion indique que les étudiants ont planché sur un nouveau projet en tenant compte des explications des Archives de l'Etat de Berne. Sur les 12 propositions qui leur ont été soumises, les conseillers municipaux ont finalement fait leur choix mardi soir,

juste avant de le présenter aux citoyens de La Heutte lors de la séance d'information sur la fusion organisée dans la foulée.

Collaborateur scientifique aux Archives de l'Etat de Berne, Nicolas Barras détaille les raisons qui ont conduit à ces changements: «Le projet retenu était bien fait, avec des symboles intéressants, mais leur transcription ne répondait pas aux exigences en matière d'armoiries. Nous avons donc retenu l'idée de la colline, du pont, de la tour et des six étoiles qui figuraient dans le projet, mais en les traduisant dans le langage héraldique.»

En effet, explique-t-il, celui-ci remonte à l'époque du Moyen Age et n'a pratiquement pas évolué depuis. «Dans



RONDCHÂTEL Les symboles – étoiles, tour, colline et pont – ont été conservés, mais retranscrits en langage héraldique.

(LDD)

le projet initialement retenu, poursuit Nicolas Barras, il y avait une idée de perspective. Or, cela n'existe pas dans le langage héraldique. S'agissant de la représentation des objets,

la règle veut qu'ils soient représentés dans une grandeur équivalente, ce qui n'était pas le cas.»

De plus, les règles sont très strictes dans le domaine des

couleurs, poursuit le collaborateur des Archives de l'Etat. Le fond est en effet d'or (jaune) ou d'argent (blanc). En l'occurrence, c'est le fond d'argent qui a été retenu. Le bleu du ciel dans le projet initial a été gardé pour les étoiles. Quant au pont, c'est le noir qui s'est imposé.

Par ailleurs, indique-t-il, «nous avons également fait remarquer que les étoiles à six branches concernent plutôt la partie germanophone du canton». Dans le district de Courtelary, par exemple, les étoiles qui figurent sur des armoiries ont toutes cinq branches, à l'exception de Renan.

Comme l'indique François Perrenoud, le projet retenu est désormais définitif... si les citoyens acceptent la fusion le 1er juin prochain. /pho